

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 MARS 2017**

**Délibération**  
n° 2017.03.219

**Les soleils de l'été :  
programmation et  
tarifs**

**LE TRENTE MARS DEUX MILLE DIX SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **23 mars 2017**

**Secrétaire de séance** : Véronique ARLOT

**Membres présents** :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, André FRICHETEAU, Jacqueline LACROIX, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

**Ont donné pouvoir** :

Danielle BERNARD à Gérard DEZIER, Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Samuel CAZENAVE à Xavier BONNEFONT, Danielle CHAUVET à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Bernard DEVAUTOUR à Eric SAVIN, Georges DUMET à Gérard ROY, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Maud FOURRIER à Yannick PERONNET, Michel GERMANEAU à Jean-François DAURE, Fabienne GODICHAUD à André BONICHON, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Isabelle LAGRANGE à Bernadette FAVE, Catherine PEREZ à Francis LAURENT, Zahra SEMANE à Bernard CONTAMINE, Philippe VERGNAUD à Jean-Philippe POUSSET

**Excusé(s)** :

Karen DUBOIS, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Dominique PEREZ

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MARS 2017****DELIBERATION  
N° 2017.03.219**

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : **Monsieur BOUCHAUD****LES SOLEILS DE L'ÉTÉ : PROGRAMMATION ET TARIFS**

La nouvelle agglomération de GrandAngoulême, née de la fusion des quatre EPCI, portera en 2017 le programme estival intitulé « Les soleils de l'été », balades artistiques et gourmandes.

Une soirée « Les Soleils de l'été » se compose en 3 temps : une randonnée, une dégustation de produits locaux suivie d'un spectacle vers 21h.

Chaque soirée est organisée en partenariat avec les communes qui accueillent la manifestation et avec les associations locales. Le portage opérationnel est assuré par le centre social culturel et sportif (CSCS) Effervescentre.

Cet évènement se déroulera du 7 au 28 Juillet 2017 sur les communes de Rouillet-Saint-Estèphe, Voeuil-et-Giget, Mouthiers-sur-Boëme, Sireuil, Trois-Palis, Claix, Voulgezac et Plassac-Rouffiac.

Le programme des spectacles est le suivant :

1. Voeuil-et- Giget : Cie Artefa dans le quintet « Fantaisies » musique baroque et klezmer > vendredi 07/07
2. Claix : Cie Tout par terre dans Welcome > samedi 08/07
3. Mouthiers-sur-Boëme : Duo AVRIL > mercredi 12/07
4. Rouillet Saint-Estèphe : Cie l'arbre à vache dans Bob, transport en tous genres > Mardi 18/07
5. Sireuil : Les petites visites d'Augustine Picard > Mardi 21/07
6. Trois-Palis : Cie Artefa dans « la mécanique des Je » > Mardi 25/07
7. Plassac-Rouffiac et Voulgézac : Cie Pas par hasard « Sur un air d'autoroute » > vendredi 28/07

Ce programme participe à l'animation du territoire, rassemble habitants et touristes. En mêlant randonnée et spectacle, alliés à des temps de convivialité, il contribue à la diffusion culturelle des arts vivants et à la sensibilisation d'un public large, autour d'un programme intergénérationnel. Cette dynamique implique de solliciter des subventions à différents partenaires financiers.

Le budget du programme se présente comme tel :

Dépenses		Recettes	
Cachets artistiques	6 499,00 €	Département de la Charente	1 900,00 €
Frais de déplacement et d'hébergement	494,00 €	GrandAngoulême	4 817,87 €
Sacem/SACD	844,87 €	Billetterie	1 120,00 €
<b>Total DEPENSES</b>	<b>7 837,87 €</b>	<b>Total RECETTES</b>	<b>7 837,87 €</b>

.../...

Le tarif pour chaque spectacle est de 2€/personne, tarif unique.

**Je vous propose :**

**DE VALIDER** le programme estival 2017 « Soleils de l'été ».

**D'APPROUVER** les tarifs pour ce programme 2017.

**D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b><u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u></b>  <b>05 avril 2017</b>	<b><u>Affiché le :</u></b>  <b>05 avril 2017</b>